

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2023

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE - (N°
1601)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC58

présenté par
M. Bataillon, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 4, substituer au signe :

« , »

les mots :

« ainsi que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.